

MJC Aurec sur Loire

52^{ème} Assemblée Générale Annuelle

09/05/23



Assemblée Générale Ordinaire du 09/05/2023 à 18h30

La séance est ouverte 18h40.

En premier lieu, Mr LIMOUSIN tient à remercier les autorités et personnalités présentes :

La Mairie, en la personne de Mr Le Maire ;

La Fédération des Centres Sociaux, en la présence de Manon LOUBET.

Le Président tient également à excuser les personnes qui ne peuvent être présentes mais qui se sont excusées, notamment :

- DURIEUX-GREBERT Nicolas (démission)
- GUILLET Hubert (démission)
- CHARGROS Bertrand – Free Mômes (démission)
- Olivier CONSTANT (non renouvellement du mandat)
- Nawelle MAANANE
- Tommy PERRET
- Johnny GAYTE
- Cécile GAYTE

L'ordre du jour est le suivant :

- ✓ Rapport moral sur l'année 2021-2022
- ✓ Rapport financier de l'exercice 2021-2022
- ✓ Budget prévisionnel 2023
- ✓ Perspectives saison 2023-2024
- ✓ Elections Conseil d'Administration
- ✓ Questions diverses

Commençons tout de suite par le 1^{er} point :

✓ **Rapport moral sur l'année 2021-2022**

On savait que cette saison serait compliquée, et à plusieurs titres :

- Première vraie saison post-COVID, verrait-on le retour de nos adhérents en nombre ?
- Quel impact aurait la mise en place de l'avenant 182 de la convention collective ECLAT (métiers de l'Education, de la Culture, des Loisirs et de l'Animation au service des Territoires) ?
- La modification de notre plan comptable
- Et bien évidemment toutes les petites surprises qui agrémentent une année à la MJC

Malgré toute l'attention apportée au choix des activités, comme de toute façon c'est le cas toutes les saisons ; le retour de la saison culturelle ; malgré toutes les commodités mises en place pour s'acquitter des paiements ; malgré toutes les garanties que nous apportions (et que nous avons démontré précédemment) sur les remboursements en cas de nouvelle épisode pandémique, nous sommes obligés de constater que nous n'avons pas un nombre d'adhérents équivalent d'avant COVID.

Pour information, au 1^{er} octobre 2021, 540 adhérents ;

Au 1^{er} octobre 2022, 623 adhérents ;

Sur un nombre de plus de 800 avant COVID.

Un manque à gagner non négligeable.

Malgré tous nos efforts (activités / facilités de paiement / Tarifs équivalents par rapport aux autres communes, etc...) nous ne pouvons expliquer cette baisse d'adhésion.

En examinant la répartition, nous constatons que nous touchons toutes les générations de 4 à 82 ans. Mais certaines de nos activités n'ont pas un taux de remplissage maximal. (volonté de garder un maximum d'offres pour inciter nos anciens adhérents à se réinscrire).

L'autre gros dossier de cette saison, la mise en place de la nouvelle convention collective ECLAT au 1^{er} janvier 2022.

Pour faire simple, elle définit plus précisément les métiers de l'animation et les rémunérations équivalentes.

Les conséquences : Une meilleure reconnaissance professionnelle et une augmentation de la rémunération des salariés, par contre pour notre

association employeuse, une augmentation conséquente des charges d'exploitation.

On vous présentera avec dans le rapport financier des données chiffrées.

Vous comprendrez donc que le rapport entre baisse des adhésions et augmentation des charges fragilise notre association.

Le dernier temps fort de cette saison est la modification de notre comptabilité. Précédemment organisée sur la base d'une année scolaire (1^{er} octobre / 30 septembre) nous sommes passés sur une année civile (1^{er} janvier / 31 décembre).

Cette modification est surtout en lien avec les modes de fonctionnement de nos financeurs, notamment la CAF.

Nous vous présenterons donc un bilan financier d'un exercice de 15 mois.

Malgré cet aspect financier problématique, nous constatons une reprise encourageante de la fréquentation de notre saison culturelle et une participation toujours aussi importante sur le secteur Jeunes.

La réécriture de notre projet pédagogique nous a permis de proposer des activités différentes. Sortir d'un mode de consommation vers un modèle porté par l'éducation populaire (soirée éloquence, rencontre sur des thèmes comme la discrimination, etc...).

Loin de se détourner, les jeunes adhèrent et sont demandeurs de toutes ces propositions.

Avec un peu de recul, nous pouvons donc relever des points positifs. Cependant, nos soucis financiers mobilisent toute notre énergie.

Tout le travail entrepris porte sur un retour à l'équilibre économique, qu'à l'heure actuelle nous ne sommes pas en mesure de présenter afin de pérenniser l'avenir de la MJC.

Merci de votre attention.

Le rapport moral est mis au vote de l'assemblée : 0 contre, 0 abstention.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

✓ **Rapport financier de l'exercice 2021-2022**

En l'absence du trésorier de l'association et puisqu'il ne souhaite pas renouveler son mandat d'Administrateur, nous confions au Directeur la présentation de la partie budgétaire.

Comme vous le savez, nous vous présentons une année comptable de 15 mois, du 1^{er} octobre 2021 au 31 décembre 2022.

Compte de résultat :

DIFFUSION COMPTE DE RESULTAT

Vente activité : Forte augmentation en raison de l'enregistrement de 2 saisons ;

Soirées et manifestations : arrêt sur la saison précédente en raison du COVID, une reprise induit forcément une hausse des charges liées ;

Adhésions : Forte augmentation en raison de l'enregistrement de 2 saisons ;

Subvention Mairie : 50 000 € car enregistrement de 5 trimestres ;

Subventions COVID : N'existent plus ;

Subvention EPCI : N'existe plus, mais réintégrée sur une prestation de service CAF (CTG) ;

Subvention DRAJES et Mission Locale : Mise en place sur cette année grâce à des financements de projets ;

Au niveau des charges, là aussi, tout est proportionnel sur 15 mois.

Les fortes augmentations résultent du fait que les activités ont repris, tout comme les évènements ;

On constate qu'un effort important a été fait sur les achats de « petit matériel et fournitures admin », puisque nous souhaitons maîtriser nos coûts sur ce champ-là ;

Les fortes augmentations sur les salaires sont dues comme vous l'a expliqué le Président, à l'alignement des salaires par rapport aux fonctions occupées dans l'association, mais aussi au changement de convention, passant de CNEA à ECLAT. Là aussi, l'exercice comptable de 15 mois amplifie ce phénomène.

Nous avons donc un total des produits de 334 894 €

Et un total des charges : 378 204 €

Soit un déficit de 43 310 €

Pour rappel, lors de la présentation de notre budget prévisionnel, nous avons estimé que le déficit serait de l'ordre de 45 000 € sur 12 mois.

Nos travaux et efforts pour maîtriser notre comptabilité nous ont permis de limiter le déficit alors que l'exercice comptable est plus long.

Bilan :

DIFFUSION BILAN

Ce déficit de 43 310 € vient directement impacter le bilan, notamment au niveau de nos disponibilités et de nos fonds propres associatifs.

Nous avons donc réussi à l'assumer directement grâce à notre bonne gestion sur les exercices précédents, mais si cela a été possible cette année, nous pourrions difficilement en supporter une nouvelle avec un tel résultat.

Nous réfléchissons donc à la mise en place d'un nouveau modèle économique, et tout cela reste à définir avec nos financeurs et nos adhérents : Quelle MJC voulons-nous ?

Nous allons impacter les coûts des activités puisque cela n'a pas été fait depuis la crise sanitaire et que cela résultait à l'époque d'une volonté commune de la MJC et de la Mairie de maintenir une offre sans ajouter de difficultés financières aux familles au vu du contexte sanitaire.

✓ Budget prévisionnel 2023

Ce travail sur le modèle économique de l'association nous a amené à être en relation avec le Cipro 43, qui a missionné le cabinet Stéphanois, SOLVIA, pour nous accompagner dans la démarche de mise en place d'outils de pilotage financier.

Ces outils que nous ne possédions pas, nous permettront d'avoir une meilleure lecture et visibilité de notre comptabilité associative.

Voici ici le BP sur lequel nous avons travaillé et qui met en évidence l'accroissement du déficit à l'issue de cet exercice comptable qui coure du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

DIFFUSION BUDGET PREVISIONNEL

Nous avons budgétisé des rentrées sur les activités avec un nombre d'adhérents constant, et une hausse tarifaire d'environ 15 € par activité, et entre 2 et 6 € au niveau des adhésions.

Temporairement, un poste étant vacant, nous faisons donc des économies sur la masse salariale. Attention, cela a d'autres répercussions (baisse de PS CAF, temps de travail et de récup des autres salariés, fermeture du Foyer en soirées, etc...) et ne sera pas tenable à terme.

Le BP fait donc apparaitre un déficit de plus de 60 000 € en 2023.

Ce déficit est structurel, et sans un nouveau modèle économique, la survie de la MJC est clairement en danger. Il y a même possibilité que nous soyons en cessation de paiement en septembre.

Bien que la Mairie nous assure de son soutien pour combler ce déficit, nous ne sommes pas en mesure de vous présenter ce modèle économique-là actuellement.

Tout le travail engagé par les élus associatifs et le Directeur depuis plus d'un an ne se concentre que sur ce point et comme nous vous l'avons précisé, des réunions avec l'ensemble de ces financeurs sont en cours.

A court terme, contenu des sommes engagées, nous n'envisageons pas d'en arriver à une situation extrême, mais nous n'avons que peu de visibilité à long terme.

Le rapport financier est mis au vote de l'assemblée : 0 contre, 0 abstention.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

✓ Perspectives saison 2023-2024

La mise en place de ce nouveau modèle économique nous a occupé sur la majorité de l'année 2022 et ce sujet récurrent s'est invité à chacune de nos réunions de Bureau, et nous avons conscience que ce sera encore le cas sur l'année 2023.

A titre d'exemple, 4 Dispositifs locaux d'accompagnements, et 2 réunions du comité des financeurs regroupant la Mairie, la CCLS et la CAF43, nous ont permis de **dégager quelques pistes de travail** suite aux réflexions de l'ensemble des acteurs :

- Augmentation des tarifs en 2023 ;
- Tarification au quotient familial ;
- Réécriture des statuts ;
- Schéma de délégation ;
- Etc...

Ces démarches fastidieuses sont lourdes à porter pour l'ensemble des bénévoles investis à la MJC, notamment les membres du Bureau.

Sachant que nous devons aussi procéder à la réécriture de notre projet social en 2023, pour un nouvel agrément EVS sur la période 2024-2027.

Ce nouveau projet social sera pour nous l'occasion de nous, de vous poser cette question primordiale : **Quelle MJC voulons-nous ?**

Nous entendons pour notre part porter les valeurs de l'éducation populaire, en premier lieu l'ouverture à tous. Offrir aux jeunes comme aux adultes, en prenant conscience de leurs aptitudes, la possibilité de progresser à tous les âges de la vie.

La MJC doit permettre à chacun de développer sa personnalité dans la convivialité, en développant l'ouverture au collectif, au monde, aux idées et au sensible afin de devenir citoyen actif et responsable d'une communauté vivante.

Bref, nous nous plaçons dans le mouvement de l'éducation populaire, notamment celui porté par la fédération des centres sociaux qui réfère son action et son expression publique à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

Enfin, nous espérons une continuité du travail entrepris auprès des jeunes qui portent ces fruits, comme vous le verrez lors des votes. En effet, nous avons 3

demoiselles de moins de 20 ans et une maman de jeunes qui fréquent nos accueils, qui souhaitent intégrer le CA de la MJC.

✓ **Renouvellement membres CA**

Nous avons comme chaque année une partie du CA à renouveler.

Cette année étant particulière, nous devons procéder à la réélection des 2 tiers des membres (ceux de 2022 car pas d'AG, et ceux de 2023).

Sortant en 2022 :

- Cécile GAYTE - **Mise au vote de l'assemblée : 0 contre, 0 abstention. Elu à l'unanimité.**
- Geneviève SAYETTA - **Mise au vote de l'assemblée : 0 contre, 0 abstention. Elue à l'unanimité.**
- Cédric MICHEL (ne souhaite pas renouveler son mandat)
- Michel MONCHANIN (ne souhaite pas renouveler son mandat)

Sortant en 2023 :

- Olivier CONSTANT - (ne souhaite pas renouveler son mandat)
- Johnny GAYTE - **Mise au vote de l'assemblée : 0 contre, 0 abstention. Elu à l'unanimité.**
- Emmanuel GOMEZ - **Mise au vote de l'assemblée : 0 contre, 0 abstention. Elu à l'unanimité.**
- Georges LIMOUSIN - **Mise au vote de l'assemblée : 0 contre, 0 abstention. Elu à l'unanimité.**
- Nawelle MAANANE - **Mise au vote de l'assemblée : 0 contre, 0 abstention. Elue à l'unanimité.**
- Marilou MASCLAUX - **Mise au vote de l'assemblée : 0 contre, 0 abstention. Elue à l'unanimité.**
- Marcel PAULET - **Mise au vote de l'assemblée : 0 contre, 0 abstention. Elu à l'unanimité.**
- Tommy PERRET - **Mise au vote de l'assemblée : 0 contre, 0 abstention. Elu à l'unanimité.**

Démission :

- Hubert GUILLET
- Nicolas DURIEUX-GREBERT

Nouvelles Candidatures :

- Hadda NAIDJI - **Mise au vote de l'assemblée : 0 contre, 0 abstention. Elue à l'unanimité.**
- Selma MORCHID - **Mise au vote de l'assemblée : 0 contre, 0 abstention. Elue à l'unanimité.**
- Elisabeth FAYOLLE - **Mise au vote de l'assemblée : 0 contre, 0 abstention. Elue à l'unanimité.**
- Nawell BENMILOUD - **Mise au vote de l'assemblée : 0 contre, 0 abstention. Elue à l'unanimité.**

Une fois les travaux en cours terminés, nous devons procéder à la réécriture des statuts de la MJC.

Ceux que nous avons datent de 2015 et doivent s'adapter à la réalité de 2023 et des générations futures.

Il semble utopique de croire en un CA composé de 24 membres élus, 7 membres de droit et 6 membres associés.

✓ **Questions diverses**

Sans aucune question de la part des adhérents présents, le président de la MJC donne la parole à Mr le Maire.

Afin de rassurer les adhérents au sujet de la situation financière délicate que connaît actuellement l'association, Mr Vial assure, comme il a eu l'occasion de le faire déjà à maintes reprises, de son soutien ainsi que celui de l'équipe municipale et affirme que tout sera fait pour que la MJC continue à fonctionner.

Il déclare que la situation financière de la MJC ne résulte pas d'une mauvaise gestion de l'équipe dirigeante mais qu'elle est bien la conséquence de décisions prises au niveau nationale. Et de rajouter que la même situation se pose au niveau des salariés de la Mairie. S'il se réjouit de l'amélioration de la rémunération des salariés de l'association, suite directe de la modification de la convention collective, il déplore cependant que des décideurs de cette évolution ne se soient pas posé plus de question quant à son financement. Devant l'augmentation des coûts de fonctionnement de la structure, et donc de l'aide financière directe de la Mairie, il estime nécessaire la mise en place

d'un nouveau modèle économique afin que tous les partenaires y tiennent leur place (Com Com). Mais de cette crise économique qui va impacter le budget municipale, et donc le budget des Aurécois, il appelle l'équipe dirigeante à se mettre autour d'une table afin de définir un nouveau projet associatif au service des Aurécois et de le soumettre à leur approbation. Mr Vial dit son plein accord avec les missions portées par le MJC : le lien social, le vivre ensemble, le travail auprès de la jeunesse aurécoiseet qu'il n'est pas pensable de se priver d'une structure comme la MJC. Avec le projet de réhabilitation des bâtiments, le projet associatif repensé, il déclare qu'un magnifique challenge attend l'équipe municipale et l'équipe dirigeante de la MJC. Même si le travail à accomplir reste difficile, il est convaincu à terme d'aboutir à une magnifique structure aux services des Aurécois.

La séance est levée à 20h00 par Le Président qui invite tous les participants à continuer ces échanges très intéressants en partageant le verre de l'amitié.

Signature Président

Signature Secrétaire

ANNEXES

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 15	30/09/2021 12	Euros	%
AUTRES TITRES IMMOBILISES	487	487		
27100000 DEPOT	487	487		
Total II	487	487		
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	18 792	1 650	17 142	NS
41100000 CLIENTS	18 792	1 650	17 142	NS
AUTRES CREANCES	368	19 000	-18 632	-98.06
42100000 PERS.REMUNERATIONS DUES	368		368	
46870000 DIVERS-PRODUITS A RECEVOI		19 000	-19 000	NS
DISPONIBILITES	48 526	98 256	-49 731	-50.61
51200000 CREDIT AGRICOLE	3 730	1 567	2 163	138.07
51202000 CREDIT COOPERATIF	2 767	22 198	-19 431	-87.53
51205000 BANQUE MOTO CLUB	4 674	1 917	2 757	143.85
51206000 LIVRET A MOTO CLUB	484	1 767	-1 283	-72.60
51710000 LIVRET CREDIT COOPERATIF	36 642	70 579	-33 937	-48.08
51720000 LIVRET CA LHL	123	122	0	0.28
53000000 CAISSE	106	106		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 415	10 591	-9 176	-86.64
48600000 CHARGES CONSTAT.D'AVANCE	1 415	10 591	-9 176	-86.64
Total III	69 101	129 497	-60 396	-46.64
TOTAL GENERAL	69 588	129 984	-60 396	-46.46

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2022 15	Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	81 959	82 017	-58	-0.07
10130000 CAPITAL	81 959	82 017	-58	-0.07
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	-43 310	-58	-43 252	NS
Total I	38 650	81 959	-43 310	-52.84
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	8 070	21 057	-12 987	-61.67
40100000 FOURNISSEURS	8 070	21 057	-12 987	-61.67
DETTES FISCALES ET SOCIALES	22 868	26 968	-4 100	-15.20
42100000 PERS.REMUNERATIONS DUES		7 165	-7 165	NS
43100000 SECURITE SOCIALE	12 584	12 005	580	4.83
43720000 COMPLEMENTAIRE SANTE	410	281	129	45.86
43750000 RETRAITE ET PREVOYANCE	8 367	6 360	2 007	31.56
43780000 AUTRES CAISSES	1 414	1 096	318	28.97
44210000 IMPOT A LA SOURCE	93	62	31	50.05
Total IV	30 938	48 025	-17 087	-35.58
TOTAL GENERAL	69 588	129 984	-60 396	-46.46

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1 *	
	31/12/2022 15	30/09/2021 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	244 405	107 346	110 223	82.14
70600000 ACTIVITES	135 721	54 154	68 028	100.50
70610000 SOIREES ET MANIFESTATIONS	13 821	228	13 537	NS
70622000 PRESTATIONS CAF FOYER	7 102	5 849	-210	-2.87
70623000 PRESTATIONS CAF EVS	23 577	23 229	-5 459	-18.80
70624000 PRESTATIONS CAF ADOREC	41 233	14 277	23 387	131.05
70625000 PRESTATION ALSH	2 055	22	2 028	NS
70626000 ACCUEIL JEUNES 14-17 FOYER	2 092	226	1 810	642.00
70630000 ADHESIONS MJC	18 579	9 160	7 129	62.26
70800000 RECETTES FOURN.(TEL, MAT,COPIE	225	201	-27	-10.78
Chiffre d'affaires NET	244 405	107 346	110 223	82.14
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	70 802	135 160	-98 148	-58.09
74000000 SUBVENTION MAIRIE	50 800	40 000	800	1.60
74000011 SUBVENTION FRANCE ACTIVE COVID		8 000	-10 000	NS
74001000 SUBVENTION DEPARTEMENT		10 000	-12 500	NS
74010000 SUBV EXCEPTIONNELLE COMMUNE		9 000	-11 250	NS
74011000 SUBV ASP ETAT ACT PARTIELLE		7 515	-9 394	NS
74012000 FONDS DE SOLIDARITE		26 500	-33 125	NS
74020000 SUBVENTION EPCI ADOREC	7 302	34 145	-35 379	-82.89
74040000 SUBV DRAJES+MISSION LOCALE+DIV	12 700		12 700	
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	19 542	6 215	11 774	151.56
79100000 SUBV ASP ELISA+ SYLAE	5 648	1 400	3 898	222.72
79110000 RBT FORMATIONS	13 895	4 815	7 876	130.87
AUTRES PRODUITS	0	224	-280	-100.00
75800000 PRODUITS DIV.GESTION COUR	0	224	-280	NS
Total des Produits d'exploitation	334 749	248 944	23 569	7.57
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	4 420	2 305	1 538	53.39
60200000 DIVERS ATELIERS ALSH- AJ- EVS	4 420	2 305	1 538	53.39
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	156 968	101 427	30 184	23.81
60400000 FRAIS ACTIVITES	66 866	45 311	10 228	18.06
60410000 MANIFESTATIONS ET SOIREES	16 323	-200	16 573	NS
60611000 FOURN.NON STOCK.(ENERGIE)	1 150	418	627	119.90
60630000 ACHATS PETITS MAT ET FOURN ADM	9 472	22 025	-18 059	-65.59
61100100 PREST EXT ALSH ET AJ	11 695	2 274	8 852	311.39
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	4 598		4 598	
61350000 LOCATION PHOTOCOPIEUR	7 486	5 081	1 135	17.86
61560000 MAINTENANCE	705	594	-37	-4.98
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	3 035	2 375	66	2.22
61800000 FRAIS FORMATION	9 646	9 597	-2 350	-19.59
62100000 PERS EXTERIEUR		384	-480	NS
62260000 HONORAIRES	4 357	2 857	786	22.01
62310000 PUBLICITES ET PUBLICATIONS	3 946	1 221	2 420	158.54
62410000 TRANSPORTS S/ACHATS	3 581	431	3 042	564.29
62500000 DEPLACEMENTS ET RECEPTIONS	7 534	4 739	1 610	27.18
62600000 FRAIS (ADMIN,TEL,COPIES...)	3 866	3 057	45	1.19
62750000 SERVICES BANCAIRES	716	104	586	451.90
62810000 COTISATIONS	1 991	1 158	543	37.54

* Proratization de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1 *	
	31/12/2022 15	30/09/2021 12	Euros	%
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 311	1 960	860	35.11
63330000 PART.FORM.CONTINUE(ORGAN.	3 271	1 960	820	33.47
63580000 AUTRES DROITS	40		40	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	167 894	118 864	19 315	13.00
64110000 SALAIRES ET CHARGES	167 894	114 741	24 468	17.06
64140000 INDEM.ET AVANTAGES DIVERS		4 123	-5 153	NS
CHARGES SOCIALES	42 975	25 334	11 308	35.71
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	21 919	12 378	6 447	41.66
64530000 COTIS. CAISSES RETRAITE	9 200	4 916	3 054	49.70
64541000 COTIS. AUX ASSEDIC	6 952	4 575	1 234	21.57
64550000 CONGES A PAYER	3 543	2 221	767	27.62
64580000 COMPLEMENTAIRE SANTE	612	495	-6	-1.01
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	749	749	-187	-20.00
AUTRES CHARGES	2 290	131	2 126	NS
65100000 SACEM SPRE SACD	2 283	89	2 172	NS
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	7	42	-46	-87.67
Total des Charges d'exploitation	377 858	250 021	65 332	20.90
Résultat d'exploitation	-43 109	-1 077	-41 762	NS
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	85	1 020	-1 190	-93.33
76800000 AUTRES PROD.FINANCIERS	85	1 020	-1 190	-93.33
Total des Produits financiers	85	1 020	-1 190	-93.33
Résultat financier	85	1 020	-1 190	-93.33
Résultat courant avant impôts	-43 024	-58	-42 952	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	60		60	
77180000 DIVERS RELIQUATS EX PRECEDENTS	60		60	
Total des Produits exceptionnels	60		60	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	346		346	
67120000 PENALITES ET AMENDES	15		15	
67180000 AUTRES CH.EXCEPT. GESTION	331		331	
Total des Charges exceptionnelles	346		346	
Résultat exceptionnel	-286		-286	
Total des produits	334 894	249 963	22 440	7.18
Total des charges	378 204	250 021	65 678	21.02
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	-43 310	-58	-43 238	NS

* Proratation de l'écart en fonction du nombre de mois

Budget Prévisionnel 2023

N° Cpte	Intitulé	Montant
60	Achats	84 742 €
61	Services extérieurs	19 761 €
62	Autres services ext	16 477 €
63	Impôts et taxes	40 €
64	Charges de personnel	194 140 €
65	Charge de gestion	1 244 €
66	Charges financières	0 €
67	Charges exceptionnelles	0 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	538 €
	Total des charges	316 942 €

N° Cpte	Intitulé	Montant
70	Prestations	192 246 €
74	Subventions	41 000 €
75	Produits de gestion	9 700 €
76	Produits financiers	0 €
77	Produits exceptionnels	0 €
79	Transfert de charges	10 100 €
	Déficit	63 896 €
	Total des produits	316 942 €